

## 2110 Dunes mobiles embryonnaires

CORINE : 16.211

EUNIS : B1.31

### CRITERES DIAGNOSTICS ET CONSEILS POUR LA CARTOGRAPHIE

---

#### Description :

Au sein des massifs dunaires, les pelouses à Chiendent des sables (*Elymus farctus*) caractérisent la zone de fixation du sable, dite « dune embryonnaire ». Elles forment des « prairies » de hauteur moyenne, ouvertes à fermées et se développent le plus souvent au contact supérieur des végétations des hauts de plage.

L'apport en sable peut être important au cours d'une année, les plantes de la dune embryonnaire doivent alors faire face à un ensablement quasi-permanent. Des plantes comme le Chiendent des sables et l'Euphorbe des dunes (*Euphorbia paralias*) réagissent à cet ensablement avec une croissance rapide de leurs rhizomes. Par le développement de leurs racines, les plantes de la dune embryonnaire contribuent à la fixation des sables.

En front de dune, les plantes sont également fortement exposées aux embruns. Les feuilles glauques du chiendent sont très rigides et enroulées pour mieux résister aux dépôts d'embruns et aux impacts des grains de sable lors des tempêtes. Cette forme de feuilles réduit en même temps les pertes en eau par transpiration.



Dune mobile embryonnaire, plage du Stêr en Penmarc'h (©A. Lieurade, CBNB)

#### Définition extraite du Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne (EUR28) :

Formations des côtes représentant les premiers stades initiaux dunaires, se manifestant en rides ou en élévations de la surface sableuse de l'arrière-plage ou comme une frange à la base du versant maritime des hautes dunes (sous-types 16.2111 et 16.2112).

#### Habitats élémentaires des cahiers d'habitats :

**2 habitats élémentaires, dont 1 présent en Bretagne.**

- 2110-1 Dunes mobiles embryonnaires atlantiques

## **Divergences entre la définition originale (EUR28) et l'interprétation faite dans les cahiers d'habitats français :**

Dans le manuel d'interprétation de l'Union européenne, les végétations des laisses de mer des plages sablonneuses qui se développent au contact des pelouses de la dune embryonnaire sont à inclure à l'habitat 2110 « Dunes mobiles embryonnaires ».

Les cahiers d'habitats français (tôme 2, habitats côtiers) privilégient une approche phytosociologique et incluent toutes les communautés des *Cakiletea maritima* à l'habitat d'intérêt communautaire 1210 « Végétation annuelle des laisses de mer ».

## **Groupelements végétaux indicateurs de l'habitat (Bretagne) :**

*HONCKENYO PEPLOIDIS - ELYMETEA ARENARII* Tüxen 1966

***Honckenyo peploidis - Elymetalia arenarii* Tüxen 1966**

***Honckenyo peploidis - Elymion arenarii* Tüxen 1966**

*Honckenyetum latifoliae* Géhu 1996 nom. illeg.\*

*EUPHORBIO PARALIAE - AMMOPHILETEA AUSTRALIS* Géhu & Géhu-Franck 1988 corr. Géhu in Bardat et al. 2004

***Ammophiletalia australis* Braun-Blanquet 1933**

***Ammophilion arenariae* (Tüxen in Braun-Blanquet & Tüxen 1952) Géhu 1988**

*Agropyro boreoatlantici - Minuartienion peploidis* (Tüxen in Braun-Blanquet & Tüxen 1952) Géhu 1988

*Elymo arenarii - Agropyretum junceiformis* Braun-Blanquet & de Leeuw 1936 em. Tüxen 1957

*Euphorbio paraliae - Agropyretum junceiformis* Tüxen 1945 in Braun-Blanquet & Tüxen 1952 corr.

Darimont, Duvigneaud & Lamb. 1962

*Crithmo maritimi - Otantheum maritimi* Pavillard ex Géhu 2008\*\*

## **Confusions possibles :**

Compte tenu de son écologie particulière, peu de confusions sont possibles avec d'autres habitats.

Les pelouses des hauts de plage de sable dominées par des chiendents<sup>6</sup> relèvent toutes de l'habitat UE 2110. L'écologie est un facteur important pour l'identification de l'habitat ; les pelouses et prairies à chiendents des prés salés mais également des levées de sable au sein ou en bordure des prés salés relevant ainsi de l'habitat UE 1330.

Des confusions sont également observées pour les communautés à *Honckenya peploides* ; si ces dernières se développent sur des plages de galets, elles sont intégrées à l'habitat d'intérêt communautaire 1220 « Végétation vivace de rivages de galets », si elles se développent sur substrat sablonneux elles relèvent de l'habitat 2110 « Dunes mobiles embryonnaires ».

## **Prise en compte de l'habitat dans les cartographies des sites Natura 2000 bretons :**

Les dunes mobiles embryonnaires sont bien prises en compte dans les cartographies d'habitats des sites Natura 2000 de Bretagne. En raison de leur développement linéaire, elles sont parfois difficiles à individualiser et sont souvent cartographiées en mosaïque avec l'habitat 2120 « Dunes mobiles ».

Leur surface est probablement légèrement sous-estimée en raison de confusions avec les habitats 1210 « Végétation annuelle des laisses de mer » et 1220 « Végétation vivace de rivages de galets ».

## **Conseils pour l'inventaire et la cartographie de l'habitat :**

L'habitat s'observe presque toute l'année, mais la détermination des *Elymus* (*Elytrigia*) nécessite un passage en été (juillet/août, au moment de la fructification). La détermination des taxons du genre *Elymus* est en effet délicate, il existe de nombreux taxons hybrides et *Elymus x acutus* (hybride entre *Elymus farctus* et *Elymus pycnanthus*) est relativement abondant dans les dunes embryonnaires de Bretagne.

C'est également en été que s'observent le mieux les groupelements à *Honckenya peploides* et les communautés annuelles des hauts de plage.

Il est proposé de suivre l'interprétation de l'Union européenne et d'intégrer les communautés annuelles des laisses de mer qui se développent au contact des dunes mobiles embryonnaires dans l'habitat d'intérêt communautaire 2110 « Dunes mobiles embryonnaires ». Les groupelements à *Honckenya peploides* des plages de sable sont également à rattacher à cet habitat.

<sup>6</sup> En Bretagne, on observe surtout *Elymus farctus* et *Elymus x acutus* dans ce type d'habitat.

## REPARTITION

### Répartition à l'échelle de l'Union européenne

Carte ci-contre

Source : EEA, ETCBD | GEBCO, IHO-IOC GEBCO, NGS, DeLorme

### Répartition à l'échelle du réseau de sites Natura 2000 français :

Source : INPN, Base Natura 2000 version 09/2014

France : **97 ZSC**

Région atlantique française : **63 ZSC**

Bretagne : **24 + 2 ZSC**

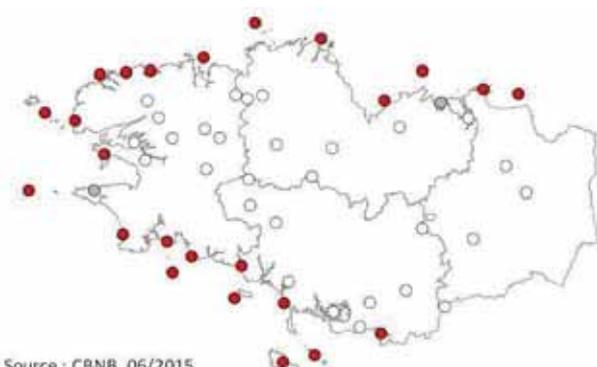
#### Habitat UE 2110 : Répartition et état de conservation à l'échelle des Etats membres de l'Union européenne

- Bon état de conservation
- Etat de conservation défavorable inadéquat
- Etat de conservation défavorable mauvais
- Etat de conservation inconnu

Source : EEA, ETCBD | GEBCO, IHO-IOC GEBCO, NGS, DeLorme



### Sites Natura 2000 bretons abritant l'habitat



Source : CBNB, 06/2015

Site Natura 2000 breton dans lequel l'habitat 2110 « Dunes mobiles embryonnaires » est particulièrement bien représenté :

FR5300021 Baie d'Audierne

FR5300027 Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées

Sites Natura 2000 concernés avec précision de la surface occupée par l'habitat (source : cartographies Natura 2000 & BDD habitats du CBN de Brest) :

Code du site	Nom du site	Surface [ha]
FR5300021	Baie d'Audierne	19,99
FR5300027	Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées	19,45
FR5300049	Dunes et côtes de Trévignon	5,49
FR5300019	Presqu'île de Crozon	4,53
FR5300016	Anse de Goulven, dunes de Keremma	4,4
FR5300034	Estuaire de la Vilaine	3,47
FR5300033	Iles Houat-Hoedic	3,24
FR5300059	Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannec	2,33
FR5300052	Côte de Cancale à Paramé	2,15
FR5300010	Tregor Goëlo	2,13
FR5300009	Côte de Granit rose-Sept-Iles	1,75
FR5300048	Marais de Moustierlin	1,7
FR5300043	Guisseny	1,02
FR5300017	Abers - Côtes des légendes	1,01
FR5300023	Archipel des Glénan	0,98
FR5300031	Ile de Groix	0,94

FR5300032	Belle Ile en mer	0,92
FR5300011	Cap d'Erquy-Cap Fréhel	0,73
FR5300066	Baie de Saint-Brieuc - Est	0,73
FR5300015	Baie de Morlaix	0,51
FR2500077	Baie du mont Saint-Michel	0,43
FR5300018	Ouessant-Molène	0,35
FR5300045	Pointe de Corsen, Le Conquet	0,17
FR5302007	Chaussée de Sein	<0,1
FR5300012	Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint Malo et Dinard	FSD / à préciser
FR5300020	Cap Sizun	FSD / à préciser

## ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT

### Résultats du rapportage national 2007-2012 :

Code UE	Aire de répartition	Surface	Structure et fonction	Perspectives futures	Conclusion : état de conservation
<b>2110</b>	Défavorable inadéquat	Défavorable inadéquat	Défavorable inadéquat	Défavorable mauvais	<b>Défavorable inadéquat</b>

### Etat à favoriser :

La Bretagne ne compte que peu de massifs dunaires étendus. Les dunes embryonnaires montrent généralement un développement linéaire, très peu large.

L'état à favoriser est celui d'une pelouse à Chiendent formant une ceinture continue entre la plage et la dune mobile, si possible associée à des communautés annuelles et vivaces des hauts de plage.

Sur des plages soumises à une forte fréquentation estivale, une protection de l'habitat par une mise en défens peut favoriser le bon état de l'habitat.